

# VILLE DE CHINON

---

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS : délibérations et décisions PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

**2<sup>ème</sup> trimestre 2020**

<b>Références de la délibération</b>				<b>N° de page</b>
<b>N° d'ordre</b>	<b>Objet</b>	<b>Date</b>	<b>Titre de la délibération</b>	
<b>2020-029</b>	FINANCES	11-juin-20	Approbation du Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier Principal	2020-002
<b>2020-030</b>	FINANCES	11-juin-20	Approbation Compte Administratif 2019	2020-002
<b>2020-031</b>	FINANCES	11-juin-20	Affectation des résultats du Compte Administratif 2019	2020-002
<b>2020-032</b>	FINANCES	11-juin-20	Vote des taux d'imposition pour l'année 2019	2020-002
<b>2020-033</b>	FINANCES	11-juin-20	Budget Primitif 2020	2020-003
<b>2020-034</b>	FINANCES	11-juin-20	Modification de l'autorisation de programme « voirie 2018 »	2020-003
<b>2020-034 BIS</b>	FINANCES	11-juin-20	Modification de l'autorisation de programme « aménagement de la rue Paul Huet »	2020-003
<b>2020-035</b>	FINANCES	11-juin-20	Prise en charge partielle de frais d'obsèques	2020-003
<b>2020-036</b>	FINANCES	11-juin-20	Gratuité des visites de la Chapelle Sainte Radegonde pour l'été 2020	2020-003
<b>2020-037</b>	FINANCES	11-juin-20	Gratuité de la grande salle de l'Espace Rabelais à l'association CLAAC	2020-003
<b>2020-038</b>	FINANCES	11-juin-20	Plan de relance territorial de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire	2020-003

Références de la décision				N° de page
N° d'ordre	Objet	Date	Titre de la décision	
<b>2020-016</b>	CIMETIERE	16-juin-20	Régularisation d'octroi d'une concession de terrain dans le cimetière GRÉLARD-Concession 3524-Emplacement C9T46	2020-

Liste des décisions prises dans le cadre de marchés de fournitures, de travaux, de services dispensés de formalités préalables et exonérés de l'obligation de transmission au contrôle de légalité :

Références de la décision			N° de page
Date	Prestataire	Titre de la décision	
09/06/2020	Jérémie Bruand	Exposition d'été "Traces"	2020-
09/06/2020	Nils Guadagnin	Exposition d'été "Traces"	2020-
09/06/2020	Diego Movilla	Exposition d'été "Traces"	2020
09/06/2020	Claire Trotignon	Exposition d'été "Traces"	2020-

# CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUIN 2020

## ORDRE DU JOUR

### FINANCES

2020-029 Approbation du Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier Principal

2020-030 Approbation du Compte Administratif 2019

2020-031 Affectation des résultats du Compte Administratif 2019

2020-032 Vote des taux d'imposition pour l'année 2020

2020-033 Budget Primitif 2020

2020-034 Modification de l'autorisation de programme « voirie 2018»

2020-034 BIS Modification de l'autorisation de programme « aménagement de la rue Paul Huet »

2020-035 Prise en charge partielle de frais d'obsèques

2020-036 Gratuité des visites de la Chapelle Sainte Radegonde pour l'été 2020

2020-037 Gratuité de la grande salle de l'Espace Rabelais à l'association CLAAC

2020-038 Plan de relance territorial de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire et de ses communes membres

### DECISIONS

Le jeudi 11 mars 2020, s'est tenue la réunion du Conseil Municipal.

A 18h30, M. le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint.

M. le Maire rappelle les règles de fonctionnement des organes délibérants pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire .

- quorum réduit à 1/3 des membres en exercice,
- un membre peut être porteur de deux pouvoirs,
- recours au vote électronique ou par correspondance (hors scrutins secrets) dans des conditions fixées par décret.

M. CHRETIEN est élu secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 mars 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Ensuite, M. le Maire aborde l'ordre du jour.

## **FINANCES**

### **2020-029 Approbation du Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier Principal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE**, avant le vote du Compte Administratif, le Compte de Gestion 2019 établi par le Trésorier Principal.

### **2020-030 Approbation du Compte Administratif 2019**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la MAJORITÉ :

- **APPROUVE** le Compte Administratif pour l'exercice 2019.

### **2020-031 Affectation des résultats du Compte Administratif 2019**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **AFFECTE** le résultat de la section de Fonctionnement d'un montant de 1 843 569,51 euros comme suit :

- **Affectation de 946 203,21 euros pour couvrir le déficit d'investissement**. Cette somme sera inscrite à l'article 1068 en recettes d'investissement au budget 2020 et fera l'objet d'un titre de recettes.

- **Report du reliquat de 897 366,30 euros en recettes de fonctionnement au chapitre 002.**

### **2020-032 Vote des taux d'imposition pour l'année 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** pour 2020 les taux d'imposition, identiques à ceux de 2019, ainsi :

- Foncier bâti : 28.25 %
- Foncier non bâti : 71.85 %

**2020-033 Budget Primitif 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la **MAJORITÉ** :

- **APPROUVE** le budget primitif 2020

**2020-034 Modification de l'autorisation de programme « voirie 2018 »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **MODIFIE** le phasage des crédits de paiement de l'autorisation de programme « voirie 2018 »,
- **DIT** que les crédits de paiement sont prévus dans le budget primitif 2020.

**2020-034 BIS Modification de l'autorisation de programme « aménagement de la rue Paul Huet »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la **MAJORITÉ** :

- **MODIFIE** le phasage des crédits de paiement de l'autorisation de programme « aménagement de la rue Paul Huet »,
- **DIT** que les crédits de paiement sont prévus dans le budget primitif 2020.

**2020-035 Prise en charge partielle de frais d'obsèques**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **DECIDE** de prendre en charge des frais d'obsèques à hauteur de 1520 €,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020.

**2020-036 Gratuité des visites de la Chapelle Sainte Radegonde pour l'été 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** la gratuité de l'entrée de la chapelle Sainte-Radegonde pour l'été 2020.

**2020-037 Gratuité de la grande salle de l'Espace Rabelais à l'association CLAAC**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **ACCORDE** la demande de gratuité de la grande salle de l'espace Rabelais à l'association CLAAC pour son assemblée générale du 8 juillet 2020.

**2020-038 Plan de relance territoriale de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire et de ses communes membres**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITÉ** :

- **APPROUVE** le lancement du plan de relance territoriale de la communauté de communes et de ses communes membres,
- **APPROUVE** le plan de relance territoriale en date du 19 mai 2020, permettant d'en définir les principales mesures et les modalités de mise en œuvre,
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

## **DECISIONS**

### **Décision n° 2020-013 du 19 février 2020 : Conversion d'une concession de terrain dans le cimetière SECHET - concession 1566 - emplacement C12T47**

La concession de terrain n° 1566 dans le cimetière communal de Chinon emplacement C12 T47 est convertie pour une période de 30 ans, à compter du 30 août 2019 jusqu'au 30 août 2049.

### **Décision n° 2020-014 du 13 mars 2020 : Vente de matériel**

Est acceptée la proposition faite par Mme Marion CHAMPIGNY d'acquérir un vélo au prix de 15 € (quinze euros). L'enlèvement du matériel sera effectué par Mme Marion CHAMPIGNY.

### **Décision n° 2020-015 du 13 mars 2020 : Convention de mise à disposition d'une salle de l'Espace Mendès France au groupe PRO BTP (Protection sociale du bâtiment et des travaux publics)**

Est conclue avec le groupe PRO BTP (Protection sociale du bâtiment et des travaux publics) une convention de mise à disposition de la salle n° 1 de l'espace Pierre Mendès France afin d'y exercer sa permanence le vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Cette convention est conclue à titre gracieux pour une période de trois années à compter du 7 février 2020.

Les conditions d'occupation des locaux sont contenues dans la convention.

### **Liste des décisions prises dans le cadre de marchés de fournitures, de travaux, de services dispensés de formalités préalables et exonérés de l'obligation de transmission au contrôle de légalité :**

<b>DATE</b>	<b>PRESTATAIRE</b>	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DUREE</b>
30/01/20	NICOLAS TOUSSAINT	Contrat d'entretien de l'orgue de l'église Saint Etienne	458 € TTC	Année 2020
30/01/20	NICOLAS TOUSSAINT	Contrat d'entretien de l'orgue de l'église Saint Maurice	563,41 € TTC	Année 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 57.

Date de publication : 16 juin 2020